

PAPI 2 Blavet

Présentation du Programme d'actions et de prévention des
inondations n°2 du Blavet (2023-2028)



Contexte et motivation du projet

- PAPI 1 porté par le Syndicat Mixte du Sage Blavet entre 2012 et 2019 ;
- Meilleure connaissance du risque inondation ;
- De nouvelles actions s'avèrent nécessaires ;
- Décision de poursuivre la prévention des inondations ;
- Un PAPI 2 dans la continuité du PAPI 1.



Inondation à Pontivy (Source : SAGE Blavet)



Construction du projet PAPI 2

- Janvier 2021 : Création du SMBSEIL issue de la fusion du SMSB, du SBS et du SMEIL ;
- Le SMBSEIL se porte volontaire pour être la structure porteuse du PAPI 2 Blavet ;
- Juillet 2021 : Recrutement d'un chargé de mission inondation, début de réflexion ;
- Juillet 2021-Avril 2022 : Concertation avec les acteurs locaux et les services de l'Etat pour la conception du dossier ;
- Validation du dossier par le comité syndical du SMBSEIL ;
- Mai 2022 : Validation du dossier par la CLE Blavet ;
- Juin 2022 : Dépôt du dossier PAPI 2 Blavet au services de l'Etat.



PAPI 2 Blavet

Diagnostic approfondi et partagé du territoire

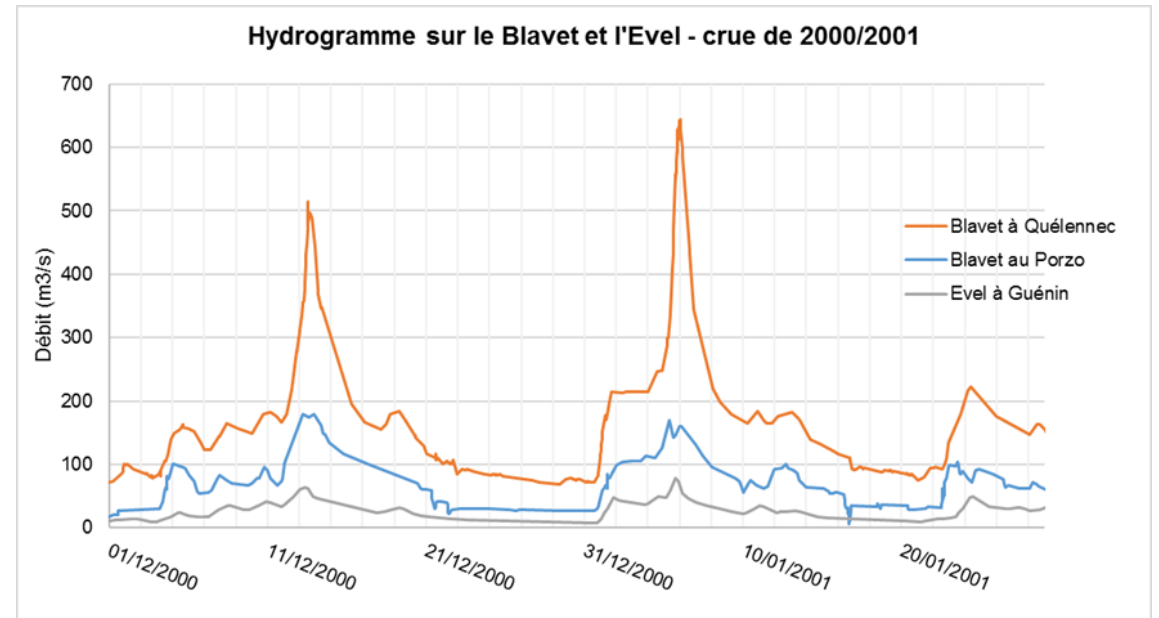


Le Blavet en crue à Pontivy (Source : SAGE Blavet ©Ville de Pontivy)

L'enjeu inondation sur le bassin du Blavet

Dernières inondations sur le bassin du Blavet :

- 1995 : Crue de référence à Pontivy ($17 \text{ ans} < T < 30 \text{ ans}$)
- 2000-2001 : Crue de référence à Inzinzac-Lochrist, Gouarec, Saint Nicolas des eaux ($T \simeq 50 \text{ ans}$ à Gouarec et St-Nicolas ; $T \simeq 100 \text{ ans}$ à Inzinzac-Lochrist)
- 2014 :
 $10 \text{ ans} < T < 20 \text{ ans}$ à Pontivy ;
 $20 \text{ ans} < T < 30 \text{ ans}$ à Inzinzac-Lochrist



Hydrogramme de crue (Source : DDTM 56)

Les secteurs à enjeux

Principaux secteurs à enjeux :

➤ Sur le Blavet (de l'amont vers l'aval) :

- Gouarec ;
- Pontivy ;
- Le Sourn ;
- Inzinzac-Lochrist ;
- Hennebont.

➤ Sur d'autres cours d'eau :

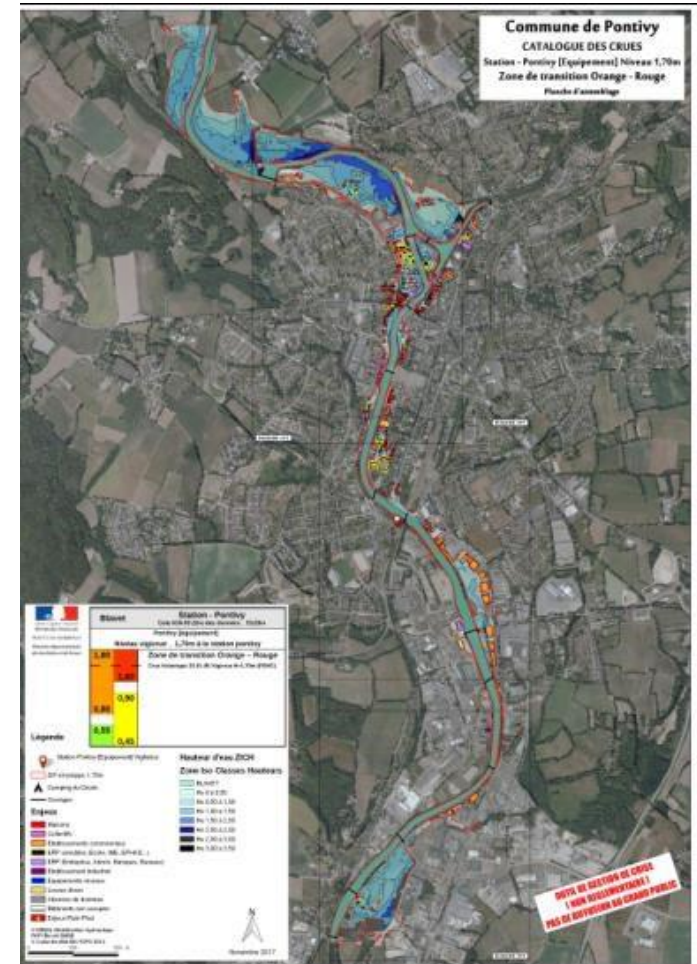
- Locminé -> Traversée par le Tarun et le Signan



Bassin du Blavet (Source : SAGE Blavet)

Le PAPI 1 Blavet

- Porté par le SMSB
- Mis en place entre 2012 et 2019
- 6 maîtrises d'ouvrage :
 - SMSB ;
 - Etat ;
 - Commune de Gouarec ;
 - Commune de Pontivy ;
 - Pontivy Communauté ;
 - Commune d'Inzinzac-Lochrist.
- 17 actions réalisées pour un coût total : 1,1 millions d'euros.



Catalogue de crue (Source : DDTM 56)

Le PAPI 1 Blavet

Ce premier PAPI a permis :

➤ De renforcer la conscience du risque

- Pose de 56 repères de crue ;
- Pose de panneaux d'informations sur les crues ;
- Réalisation des DICRIM ;
- Présentation d'une exposition.

➤ De quantifier la connaissance du risque

- Recensement des enjeux en zone inondable ;
- Quantification du risque économique sur les secteurs de : Gouarec ; Pontivy/Le Sourn ; Saint-Nicolas des eaux ; Inzinzac-Lochrist/Hennebont.

➤ D'améliorer la surveillance et la prévision des inondations

- Réalisation de cartes de crues ;
- Mise en place d'échelles limnimétriques.



Panneaux d'informations (source : Sage Blavet)

Le PAPI 1 Blavet

➤ D'améliorer la gestion de crise

- Réalisation de l'ensemble des PCS obligatoires ;
- Mise en place d'exercices de gestion de crise.

➤ De réduire la vulnérabilité sur le bassin

- Réalisation de 71 diagnostics de vulnérabilité ;
- Réalisation d'un muret anti-crue et pose de clapets anti-retour sur la commune de Pontivy ;
- Pose de clapets anti-retour sur la commune d'Inzinzac-Lochrist (hors délai PAPI).

➤ D'améliorer la connaissance des ouvrages hydrauliques

- Étude hydraulique sur l'impact de la canalisation du Blavet sur les inondations et les aménagements possibles ;
- Recensement et classification des ouvrages de protection contre les inondations.



Muret anti-crue à Pontivy

Le risque inondation sur le bassin

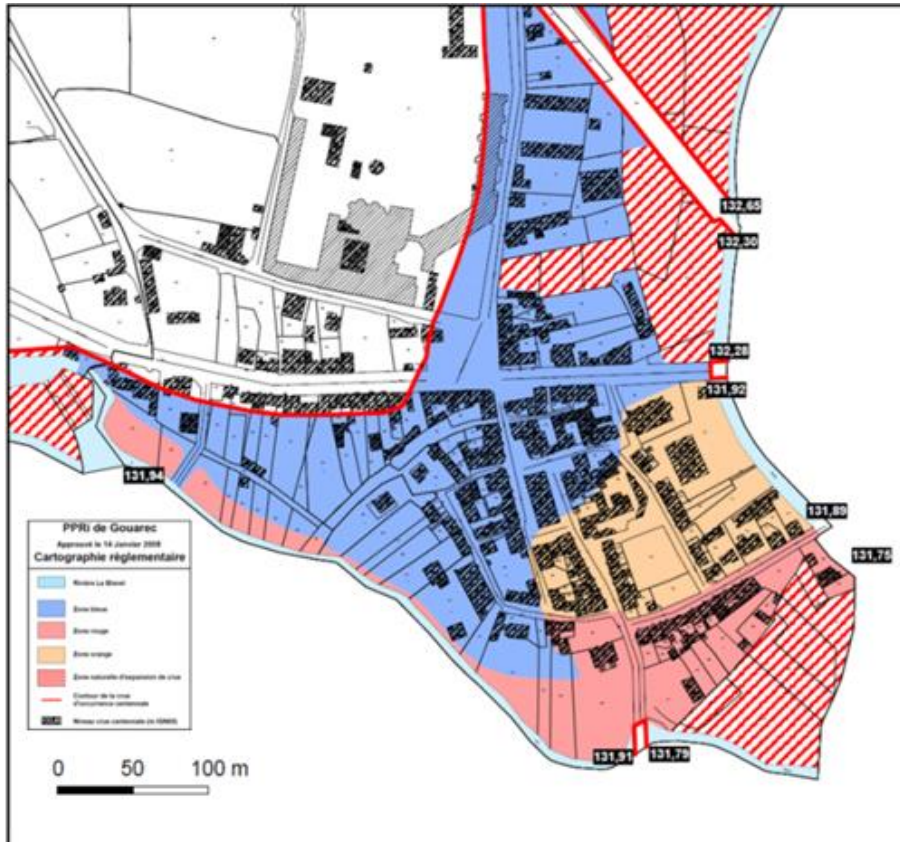
- Le bassin est actuellement soumis à 3 PPRI :
 - Commune de Gouarec ;
 - Blavet amont entre Saint-Aignan et le Sourn ;
 - Blavet aval entre Pluméliau et Hennebont.
- Les PPRI morbihannais sont en cours de révision.
- Le futur PPRI du Blavet inclura certains affluents du Blavet : Corboulo ; Stival ; Niel ; Evel ; Tarun.
- Ces cours d'eau traversent plusieurs zones à enjeux dont : Saint-Aignan ; Stival (commune de Pontivy) ; Locminé.



Le risque inondation sur le bourg de Stival (Source DDTM 56)

- La révision du PPRI entraîne une obligation réglementaire pour les communes concernées de mettre à jour/réaliser leur DICRIM et leur PCS

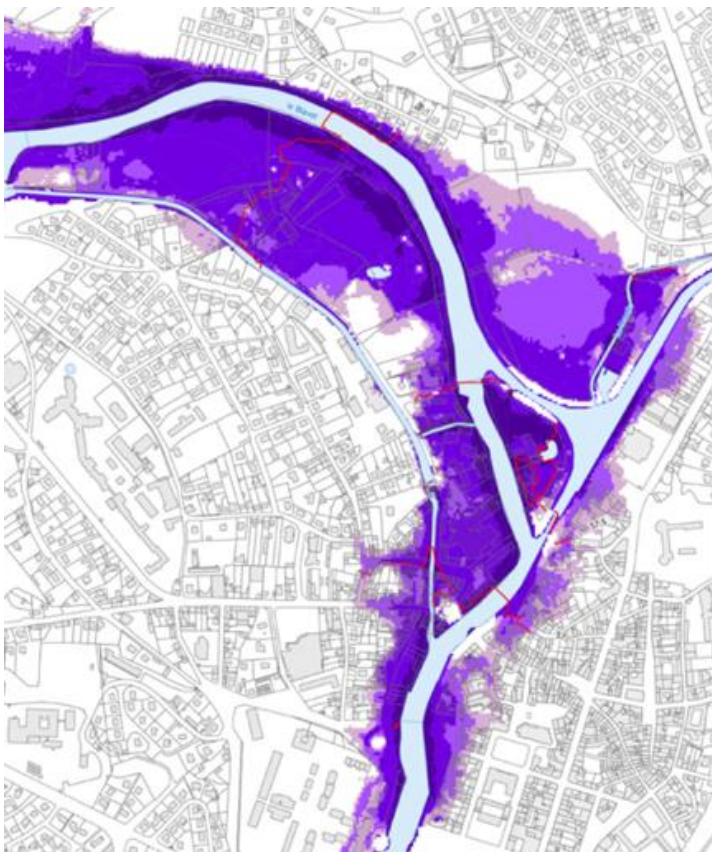
Le risque inondation : Gouarec



PPRI de la commune de Gouarec (Source : DDTM 22)

- Le bourg de Gouarec se situe à la confluence entre le Blavet et le Doré.
- Le PPRI de la commune a été approuvé le 14 janvier 2008.
- 175 habitants en ZI (T = 100 ans).
- PAPI 1 sur ce secteur :
 - Pose de repères de crue ;
 - Panneaux d'informations ;
 - Recensement des enjeux en ZI ;
 - Quantification des enjeux économiques et sociétaux ;
 - Pose d'échelles limnimétriques ;
 - Exercice de gestion de crise ;
 - Réalisation de diagnostics de vulnérabilité.

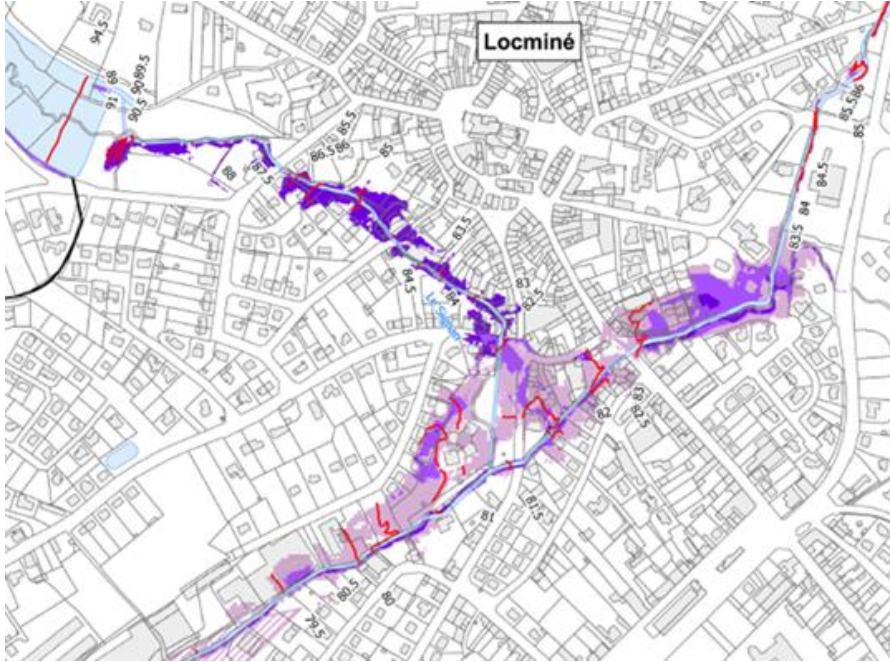
Le risque inondation : Pontivy/Le Sourn



Risque inondation à Pontivy (Source : DDTM 56)

- PPRI en cours de révision.
- habitants en ZI (T = 100 ans).
- Principaux lieux à forts enjeux : l'île des récollets ; rue de la fontaine ; rue des frères Cornec ; bourg de Stival ; zone d'activité du Blavet.
- PAPI 1 sur ce secteur :
 - Pose de repères de crue ;
 - Pose de Panneaux d'informations ;
 - Recensement des enjeux en ZI ;
 - Quantification des enjeux économiques et sociétaux ;
 - Pose d'échelles limnimétriques ;
 - Réalisation de diagnostics de vulnérabilité
 - Pose de Clapets anti-retour ;
 - Construction d'un muret anti-crue.

Le risque inondation : Locminé



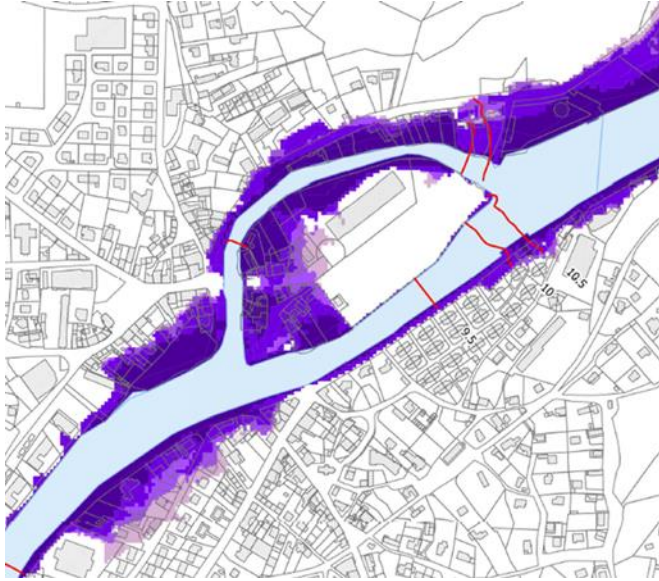
Risque inondation à Locminé (Source : DDTM 56)

- PPRI en cours de révision.
- La commune de Locminé est traversée par plusieurs cours d'eau dont les principaux sont le Signan et le Tarun.
- Les crues sur ce secteur sont dues à des orages et au ruissellement.
- Secteur nouvellement inclus dans le PPRI en cours de révision. Auparavant couvert par un AZI.
- Étude en cours sur l'aménagement du Signan.

➤ PAPI 1 sur ce secteur :

- Pas d'action lors du PAPI I Blavet -> La connaissance sur le risque inondation sur ce secteur est donc pour l'instant parcellaire.

Le risque inondation : Inzinzac-Lochrist/Hennebont



Risque inondation à Inzinzac-Lochrist/Hennebont (Source : DDTM 56)

➤ PAPI 1 sur ce secteur :

- Pose de repères de crue ;
- Panneaux d'informations ;
- Recensement des enjeux en ZI ;
- Quantification des enjeux économiques et sociétaux ;

➤ PPRI en cours de révision.

➤ 144 habitants en ZI (T = 100 ans).

➤ Les principaux secteurs à enjeux :

- En rive droite : rue François Giovannelli ; rue Emile Zola ; rue du Blavet ;
- l'île de Locastel ;
- En rive gauche : rue du Blavet ; rue du Halage.

- Pose d'échelles limnimétriques ;
- Exercice de gestion de crise ;
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité ;
- Pose de clapets anti-retour à Inzinzac-Lochrist.

Les personnes en zone inondable et les coûts liés aux inondations :

➤ Les habitants exposés au risque :

Nombre d'habitants exposés aux inondations sur les secteurs de Gouarec, Saint-Nicolas des eaux, Inzinzac-Lochrist et Hennebont

	5 ans	10 ans	50 ans	100 ans
Gouarec		43	110	175
Pluméliau-Bieuzy		4	18	25
Inzinzac-Lochrist	2	25		47
Hennebont	0	2		97

Nombre d'habitants et d'emplois exposés aux inondations sur le secteur de Pontivy/Le Sourn

	2 ans	5 ans	10 ans	17 ans	100 ans	1 000 ans
Pontivy/Le Sourn	-	10	33	114	521	782

➤ Les coûts dus aux inondations:

Dommages dus aux inondations sur la commune de Gouarec

Crue	Entreprises	logements	Etablissements publics	TOTAL
T = 10 ans	81 000 €	157 000 €	5 900 €	244 000 €
T = 50 ans	512 000 €	660 000 €	130 000 €	1 302 000 €
T = 100 ans	967 000 €	1 218 000 €	436 000 €	2 621 000 €

Dommages dus aux inondations sur le secteur Inzinzac-Lochrist/Hennebont

Crue	Entreprises	logements	Etablissement publics	TOTAL
T = 5 ans	57 497 €	10 250 €	8 765 €	76 512 €
T = 10 ans	539 180 €	118 996 €	10 267 €	668 443 €
Type 2001	1 652 390 €	1 152 975 €	26 080 €	2 831 445 €

Dommages dus aux inondations sur le secteur de Pontivy/Le Sourn

Nature des enjeux monétarisés	T = 5 ans	T = 10 ans	T = 17 ans (Q1995)	T = 100 ans
Habitat	232 000 €	552 000 €	1 358 000 €	6 337 000 €
Cultures agricoles	37 000 €	41 000 €	46 000 €	67 000 €
Locaux divers	43 000 €	107 000 €	317 000 €	1 047 000 €
Activité économiques	1 494 000 €	2 639 000 €	5 024 000 €	36 268 000 €
Réseau de transport	1 069 000 €	1 219 000 €	1 617 000 €	9 625 000 €
Etablissements publics	359 000 €	685 000 €	2 397 000 €	7 644 000 €
Infrastructures réseaux	278 000 €	278 000 €	278 000 €	18 639 000 €
TOTAL	3 512 000 €	5 522 000 €	11 037 000 €	79 627 000 €

La vulnérabilité du bâti et les mesures de protections individuelles

- 71 diagnostics de vulnérabilité sur les secteurs de : Gouarec ; Pontivy/Le Sourn ; Saint-Nicolas des eaux ; Inzinzac-Lochrist.
- 12 diagnostics réalisés sur le secteur d'Hennebont mais non rendus.

	Logement	Entreprise	ERP	Total
Gouarec	15	4	5	24
St Nicolas des eaux	4	1	1	6
Pontivy	17	3	1	21
Inzinzac-Lochrist	9	10	1	20
Total	45	18	8	71

Nombre de diagnostics complets réalisés sur le bassin

Coût des préconisations des diagnostics

	Logement	Entreprise	ERP
Gouarec	75 000 €	17 600 €	47 300 €
St Nicolas des eaux	10 400 €	9 500 €	900 €
Pontivy	143 300 €	28 600 €	61 350 €
Inzinzac-Lochrist	99 600 €	69 700 €	4 200 €
Total	328 300 €	125 400 €	113 750 €

- Coûts moyens de protection d'un logement :
 - Gouarec : 5 000 € ;
 - Pontivy : 11 000 € ;
 - Inzinzac-Lochrist : 12 450 €.
- Dommages moyens par habitation pour une crue décennale :
 - Gouarec : 8 700 € ;
 - Inzinzac-Lochrist/Hennebont : 9 900 €.

PAPI 2 Blavet

Stratégie locale et cohérente



Inondation dans le bourg de Gouarec en 1974



Stratégie locale et cohérente

Bilan du PAPI 1 :

- 71 diagnostics du vulnérabilité réalisés dans les habitations, entreprises, ERP.
- Actions de protections collectives mises en place sur les communes de :
 - Pontivy : Pose de clapets anti-retour et construction d'un muret anti-crue ;
 - Inzinzac-Lochrist : Pose de clapets anti-retour.
- Pas de solution pour la mise en place de protections collectives sur les autres secteurs.
- Le secteur de Locminé n'a lui pas été étudié.
- Révision du PPRI → nouvelles communes incluses dans le PPRI
→ nouvelles obligations réglementaires.
- La seule solution de protection collective qui est justifiée économiquement est l'arasement des barrages écluses (non retenue politiquement).
- Aucune autre solution de protection collective n'est justifiée économiquement.

Orientations stratégiques du PAPI 2 :

- Décision des collectivités de mettre en place des protections individuelles des biens et des personnes.
 - Réalisation de nouveaux diagnostics ;
 - Réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité recommandés dans les diagnostics réalisés dans le PAPI 1.
- Poursuite de la connaissance et de la conscience du risque.
- Actions du PAPI 2 Blavet orientées vers:
 - La connaissance et la conscience du risque ;
 - La réduction du risque individuel des biens et des personnes.
- Travaux de protections individuelles proportionnés pour :
 - T = 50 à Gouarec ; Saint Nicolas des eaux ;
 - T = 30 à Pontivy ; Le Sourn.
 - T = 100 ans à Inzinzac-Lochrist/Hennebont



PAPI 2 Blavet

Programme d'actions



La crue de 2014 à Inzinzac-Lochrist (Source : Le télégramme)



Liste des actions du PAPI 2

16 actions envisagées dans le PAPI 2 Blavet :

➤ Action n°0 : Animation du PAPI 2 Blavet :

- MO : SMBSEIL ;
- 143 000 € (½ ETP) ;
- Financement Etat : 50%.

➤ Action n°I-2 : Elaboration d'un système d'information au public via internet :

- MO : SMBSEIL ;
- 10 000 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action n°I-1 : Programme de pose de repères de crue :

- MO : SMBSEIL ;
- 10 000 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action n°I-3 : Appui technique pour la mise en place de DICRIM :

- MO : SMBSEIL ;
- Régie.



Liste des actions du PAPI 2

➤ Action n°I-4 : Pose de panneaux avec support pupitre :

- MO : SMBSEIL ;
- 10 000 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action I-6 : Constitution de courbes d'endommagement servant d'outil d'aide à la quantification du coût des inondations :

- MO : SMBSEIL ;
- 20 000 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action n°I-5 : Mise en place d'une exposition : Comment protéger mon habitation contre les inondations ? :

- MO : SMBSEIL ;
- 7 000 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action I-7 : Base de Données Historiques sur les Inondations (BDHI) :

- MO : SMBSEIL ;
- Régie



Liste des actions du PAPI 2

➤ Action II-5 : Mise en place d'échelles limnimétriques :

- MO : SMBSEIL ;
- 10 000 € ;
- Financement Etat : 50%.

➤ Action IV-1 : Etude de révision et d'extension du PPRI du Blavet :

- MO : Etat ;
- 170 000 € ;
- Financement Etat : 100%.

➤ Action III-1 : Conseil et assistance technique sur le volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) :

- MO : SMBSEIL ;
- Régie.

➤ Action V-1 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité dans les habitations, les entreprises et les ERP :

- MO : SMBSEIL ;
- 55 000 € ;
- Financement Etat : 50%.



Liste des actions du PAPI 2

➤ Action V-3 : Réalisation de diagnostics de vulnérabilité pour les entreprises de la zone d'activité du Blavet (Pontivy/Le Sourn) :

- MO : SMBSEIL ;
- 30 000 € ;
- Financement Etat : 50%.

➤ Action V-5 : Travaux de protections individuelles dans les entreprises :

- MO : Entreprises ;
- 125 400 € ;
- Financement Etat : 20%.

➤ Action V-4 : Travaux de protections individuelles pour les habitations :

- MO : Particuliers ;
- 328 300 € ;
- Financement Etat : 80%.

➤ Action V-6 : Travaux de protections individuelles dans les ERP :

- MO : Collectivités ;
- 48 200 € ;
- Financement Etat : 40%

Coût du programme d'actions (€ TTC)

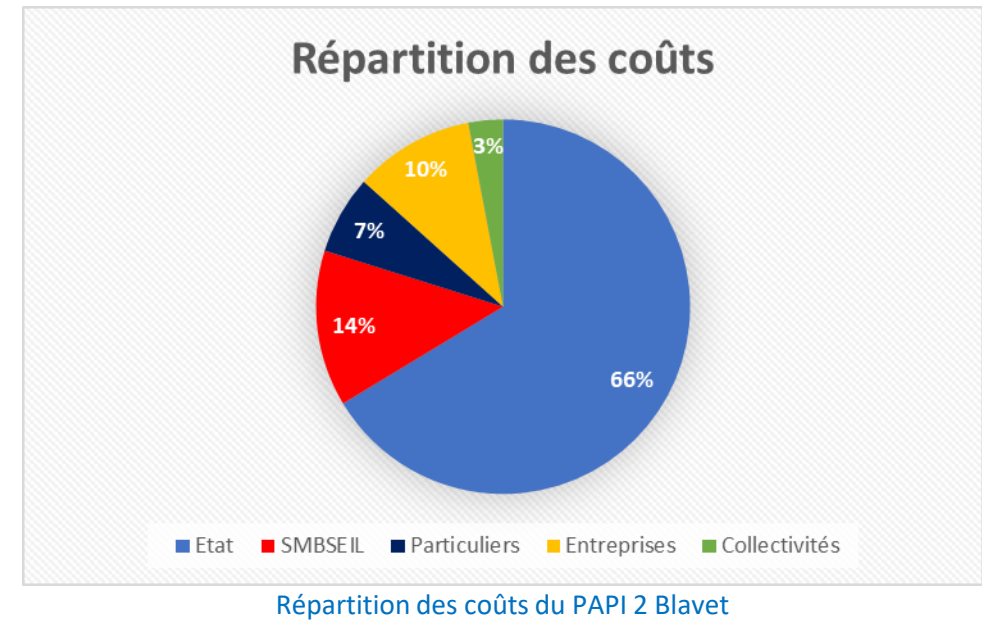
➤ Montant estimatif du PAPI : 966 850 €

➤ Financement de l'Etat : 641 575 €.

➤ Financement MO : 342 375 €.

➤ Dont :

- SMBSEIL : 130 375 € (dont ½ ETP) ;
- Particuliers : 65 660 € ;
- Entreprises : 100 320 € ;
- Collectivités : 28 920 €.



Informations et consultation du public



Communiqué de presse paru dans le journal Ouest France (Source : Ouest France)



Lien vers la consultation du public sur le site du SAGE Blavet (Source : SAGE Blavet)



Information sur la consultation du public (Source : le Télégramme)



Conclusion

➤ Etudes du PAPI 1

- Quantification du risque inondation ;
- Dégagement de plusieurs axes de travail ;
- Décision de l'élaboration d'un second PAPI.

➤ PAPI 2

- Améliorer la connaissance et la conscience du risque ;
- Axé sur la protection individuelle des biens et des personnes.

➤ Protections individuelles

- Préconisations de travaux issus des diagnostics de vulnérabilité réalisés dans le PAPI 1;
- Réalisation de nouveaux diagnostics chez les particuliers, les entreprises, les ERP.